

# 36,6 % de femmes dans l'agriculture

*Kathrin Bieri-Straumann\** – À l'occasion de l'Année internationale des agricultrices de l'ONU, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) dresse le portrait de plusieurs femmes issues du monde agricole. Fière d'être partenaire de l'exposition « Les femmes dans l'agriculture : hier – aujourd'hui – demain » organisée au Musée suisse en plein air de Ballenberg, cette organisation féminine bénéficie en outre d'une rubrique fixe dans *la vache mère*, où elle peut aborder des questions d'actualités et des sujets passionnants.



Vache mère Suisse compte plusieurs agricultrices très engagées comme Céline Haas. Exploitant l'Oberhof à Ohmstal (LU), celle-ci n'a aucun mal à élever ses taureaux limousins. (Photo : Mathias Bühler)

L'agriculture suisse ne serait rien sans les femmes. En plus de travailler sur les exploitations, dans les champs et dans les étables, elles tiennent la comptabilité et s'occupent de la vente directe et de l'agritourisme. Seules ou en partenariat, ce sont également elles qui organisent la vie familiale et assument des responsabilités dans la conduite de l'exploitation, sans forcément bénéficier d'une reconnaissance, d'une rémunération et d'une protection sociale à la hauteur de leur engagement. C'est précisément cela le cheval de bataille de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) depuis de nombreuses années. L'Année internationale des agricultrices décrétée par l'ONU en 2026 est pour elle l'occasion de mettre un coup de projecteur sur les femmes dans l'agriculture et de continuer à lutter pour des améliorations tangibles de leur condition.

## Du « coup de main » à la prise de responsabilité

Il y a à peine quelques dizaines d'années, les femmes à la ferme étaient réduites à des « épouses de bonne volonté » qui donnaient un « coup de main ». Aujourd'hui, la situation a bien changé : elles occupent une position bien établie, soit à la tête des exploitations (seules ou en partenariat), soit en tant que collaboratrices rémunérées. Sur un total de 147 876 personnes travaillant dans l'agriculture suisse, 54 151 sont des femmes, soit 36,6 %. La part des femmes travaillant sur une exploitation avec rémunération et/ou couverture sociale est quant à elle en hausse : 55 % sont aujourd'hui inscrites à l'AVS contre 31 % en 2012. 7,7 % dirigent une exploitation seules, un chiffre qui monte même à 26 % chez les jeunes femmes, et 28 % en partenariat.

\* Kathrin Bieri-Straumann est gérante de l'USPF.

## À savoir

avec une ou plusieurs associées. Loin d'être le fruit du hasard, une telle évolution découle d'un effort de formation soutenu, d'une volonté politique affirmée et d'un patient travail de sensibilisation. Pour l'USPF, il s'agit d'une avancée significative, portée par de longues années de lutte pour la reconnaissance des femmes dans l'agriculture.

### L'éducation, clé de l'égalité

La formation de paysanne dispensée par l'USPF donne lieu à un brevet fédéral, qui a été reconnu au début des années 2000. Un tournant majeur pour les femmes dans les exploitations, car il leur a ouvert l'accès aux paiements directs et à des crédits d'investissement. La formation de paysanne s'ajoute à d'autres offres dans le champ professionnel de l'agriculture, notamment au CFC d'agriculteur·trice ou aux études d'agronomie. Autant de parcours qui permettent d'attirer davantage de femmes. Depuis 2002, plus de 2800 personnes ont obtenu le brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole. Certains et certaines poursuivent ensuite jusqu'à l'examen professionnel supérieur. De plus, la proportion de femmes dans les formations agricoles ne cesse de croître : environ 25 % des apprenti·es sont des femmes, un pourcentage qui peut atteindre 40 % dans certains domaines. Les femmes sont également très présentes dans la formation professionnelle supérieure et dans les études d'agronomie.

### À travail égal, situation... inégale ?

Cette évolution positive ne doit pas masquer les défis importants qui subsistent. La question de la rémunération notamment reste

centrale : selon une enquête de l'OFAG et d'Agridea datant de 2022, seulement 55 % des femmes travaillant dans l'agriculture sont rémunérées. Sans salaire, elles n'ont par exemple pas accès à l'assurance maternité, ni même au deuxième pilier, ce qui fragilise durablement leur couverture sociale et leur prévoyance vieillesse. Les femmes assument des responsabilités dans tous les domaines d'une exploitation : production, transformation et vente directe bien sûr, mais aussi comptabilité, agritourisme, intendance et accompagnement. Mais si les mentalités progressent, des retards persistent sur le plan structurel. Ainsi, la balance penche encore du côté des hommes en matière de propriété, de revenus, de responsabilités et de participation au processus politique.

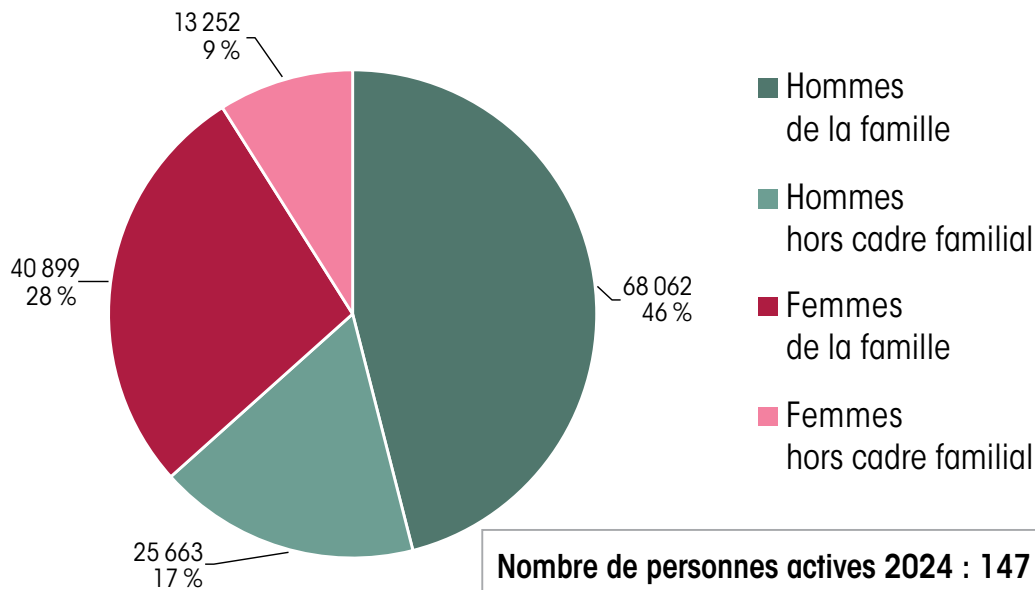
### Une première victoire en matière de protection sociale

Percée majeure sur le front des paiements directs : selon la nouvelle ordonnance qui entrera en vigueur en 2027, les exploitations ne percevront l'intégralité des paiements directs que si les conjoint·es et partenaires enregistrés y travaillant disposent d'une couverture d'assurance personnelle. Pour l'USPF, il s'agit d'une avancée concrète après des années de mobilisation. Mais la bataille est loin d'être terminée : si la réglementation actuelle protège les femmes en cas de maladie, d'accident, d'invalidité ou de décès, elle ne garantit ni une rémunération équitable ni une prévoyance vieillesse suffisante. Ce n'est donc qu'une première victoire, et l'USPF continuera de lutter pour des conditions financières claires, des flux d'argent transparents et des conseils globaux pour les couples, par exemple lors de la reprise d'une ferme, d'investissements ou de la planification de la succession.



Aujourd'hui, la position des femmes dans l'agriculture est bien établie. Toutefois, cette évolution positive ne doit pas masquer les défis importants qui subsistent. (Photo : USPF)

## FEMMES ACTIVES DANS LES EXPLOITATIONS, DANS LE CERCLE FAMILIAL ET EN DEHORS



**Nombre de personnes actives 2024 : 147 876**

Nombre d'hommes : 93 725 (63,4 %)

Nombre de femmes : 54 151 (36,6 %)

### Les ambitions de l'USPF pour la PA 2030+

En tant que principale organisation agricole féminine, l'USPF porte une vision claire pour la future politique agricole suisse (PA 2030+). L'organisation définit ainsi des lignes directrices visant à améliorer la condition des femmes dans l'agriculture et émet revendications et pistes de réflexion dans plusieurs domaines clés : formation, représentation dans les organisations, travail dans l'agriculture, accès aux exploitations ou encore premiers pas dans le métier de cheffe d'exploitation. Loin de se satisfaire de vagues aspirations, l'USPF formule des exigences concrètes autour de plusieurs enjeux tels que le début de carrière, l'accès des femmes à la fonction de cheffe d'exploitation, la transparence des flux financiers au sein du couple ou la reconnaissance des contributions des partenaires (qu'elles prennent la forme de travail ou d'apports financiers). L'objectif de l'USPF est d'améliorer la condition des femmes dans l'agriculture et de leur permettre de vivre et de travailler dans des conditions équitables et équivalentes à celles dont jouissent leurs homologues masculins depuis longtemps.

### Les femmes dans l'agriculture suisse

- 36,6 % des personnes travaillant dans l'agriculture sont des femmes
- 7,7 % des exploitations ont à leur tête une femme seule
- Environ 28 % des femmes dans l'agriculture travaillent comme coexploitantes
- Seules 55 % des femmes environ sont inscrites à l'AVS, ce qui signifie qu'elles perçoivent un revenu pour leur activité dans l'exploitation avec des répercussions sur la prévoyance et l'assurance maternité
- 25 % des personnes faisant un apprentissage dans l'agriculture sont des femmes
- Plus de 2800 diplômes de paysanne / responsable de ménage agricole (BF) depuis 2002

Sources :

- Rapport agricole 2025 (état : 2024)
- « Les femmes dans l'agriculture – Rapport sur l'étude 2022 »
- Agriprof
- USPF

### Les femmes dans l'agriculture de demain

À l'avenir, les femmes seront reconnues comme des actrices à part entière, dans les exploitations comme dans les organisations et dans la politique agricole. Ce monde rêvé ne pourra voir le jour sans un cadre politique, un changement de mentalité au niveau sociétal et des femmes qui font entendre leur voix haut et fort. Sans oublier une organisation

puissante et bien connectée comme l'USPF, qui formule les revendications, les défend sans relâche et les porte en haut lieu au bon moment pour les faire aboutir.

Le rôle des femmes dans l'agriculture est en pleine mutation. Il évolue lentement, mais sûrement. Si leur contribution était déjà indispensable hier, elle ne l'est pas moins aujourd'hui, et le restera encore demain. ■